

RÉPONSE – QE 464 A – 19.12

Réponse du Conseil administratif à la question écrite QE 464 – 19.09

déposée par Monsieur François AMBROSIO, Conseiller municipal

relative à l'objet suivant :

POUR UN ENTRETIEN PLUS EFFICIENT

QUESTION

J'ai pu constater que l'entretien de la passerelle d'Aïre, située au pied de la grande Tour, laisse à désirer, et ceci depuis les travaux de réfection de la barrière.

D'autre part, le chemin menant à la passerelle du Lignon est souvent jonché d'excréments d'animaux qui ne sont pas ramassés, et ceci durant plusieurs jours.

Pour ces raisons, le soussigné demande au Conseil administratif de faire en sorte que ces lieux soient entretenus plus régulièrement.

RÉPONSE

Une équipe du service de la Voirie et des cimetières nettoie au minimum une fois par semaine la passerelle du Lignon, ainsi que le chemin qui y mène.

Pour une meilleure salubrité de ce passage, une plus grande civilité des propriétaires de chiens est indispensable. Du reste, ils sont tenus de ramasser les déjections de leur animal. Cependant, le service susmentionné veillera à ce qu'un contrôle soit effectué fréquemment et que l'emplacement reste propre.

La question écrite QE 464 – 19.09 est ainsi close.

Pierre RONGET
Conseiller administratif

Vernier, le 9 décembre 2019

